L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS
Vendredi, 27 Mars 1829.

INTERIEUR.

NOUVELLE ORLEANS, 26 *Mars.*

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la prochaine élection un grand nombre de citoyens soutiendront M. S. Cucullu, candidat à la place d'Alderman pour le 4e. District.

Les élections auront lieu le 4 Avril.

EXTERIEUR.

FRANCE.

Paris, 6 *Janvier.*

M. de Cambon, député du département de la Haute Garonne, a reçu, avant son départ pour Paris, une pétition concernant le monopole des tabacs, signée par soixante négocians ou propriétaires de la ville de Toulouse. Il a donné l'assurance du zèle qu'il ne manquera pas d'apporter à une demande qui se rattache à de si grands intérêts.

C'est donc dans la prochaine session de la chambre des députés que l'existence du monopole va se décider, parce que c'est l'époque à laquelle le gouvernement a fixé sa durée par la dernière loi de 1824.

La cessation du monopole est un bienfait que la France entière, et particulièrement les départemens du Midi, déjà si peu favorisés sous le rapport du commerce et de l'industrie, appellent de tous leurs vœux. La libre culture du tabac dédommagera les propriétaires de ces contrées des pertes immenses que leur fait éprouver, depuis bien des années, la non-valeur des produits du sol.

(France Méridionale.)

—Les recherches les plus actives n'ont pu procurer encore aucun éclaircissement sur le sort de M. Auger. Le *Moniteur* expose ainsi les circonstances du triste événement que nous avons annoncé :

"Vendredi dernier, M. Auger, secrétaire perpétuel de l'Académie française, avait dîné chez lui avec sa femmes et quelques amis. Il était atteint depuis quelque tems de douleurs gastriques inquiétantes, et se disposait à aller passer l'hiver en Italie, pour trouver dans une plus douce température un adoucissement à ses souffrances : au dîner, il avait même exprimé, à raison de ce prochain voyage, le désir de la plus prompte communication de quelques renseignemens qu'un de ses confrères désirait lui donner. Vers neuf heures, la société se sépare, M. Auger rentre dans son cabinet, et ne reparaît plus : on entre, on le cherche ; sa montre, sa bourse, son chapeau étaient sur son bureau. Une casquette dont il se servait habituellement n'y était pas. Un billet s'offre aux yeux, il portait ces mots : "Ma chère amie, je ne puis plus supporter la vie ; je t'adore, mais il faut que je meure : pardonne moi, ne maudis pas ma mémoire. Adieu."

"Les recherches les plus actives ont été à l'instant ordonnées par M. le préfet de police ; elles sont encore infructueuses au moment où nous écrivons. La position de M. Auger était une des plus honorables que l'on puisse citer : heureux époux, excellent père de famille, entouré d'amis distingués qui estimaient autant son caractère que ses talens, tout devait l'attacher à la vie ; et s'il l'a volontairement perdue, on ne peut l'attribuer qu'à cette triste vérité : qu'il est des maux du corps au dessus de toutes les forces de l'âme."

PORTUGAL.

Lisbonne, 24 *Décembre.*

(Correspondance particulière.)

La gazette a cessé de publier des bulletins sur la santé de don Miguel ; le dernier était daté du 19, et a paru dans la gazette du 20. Celle du 22 annonce à l'article Lisbonne, que le malade n'avait d'autre incommodité que celle qui suit toujours un long traitement.

Le 20, la municipalité fit chanter un *Te Deum* dans l'église Saint-Antoine, où elle se rendit en grand gala. L'objet de cette fête était de remercier le ciel de l'heureux rétablissement de don Miguel. Le père Macédo, le moine le plus furibond qu'il y ait en Portugal, monta en chaire, et, avec l'exaltation digne du rédacteur de la *Trompette finale*, il annonça à son bénévole auditoire, dans un discours remarquable par les formes parlementaires qu'il affecta, que don Miguel était presque guéri.

De son côté, l'intendant-général de la police, dans une circulaire adressée à toutes les autorités territoriales, leur annonça la solennité qui avait eu lieu, et que don Miguel avait admis en sa présence, dans le palais de Queluz, plusieurs officiers, sous-officiers et soldats, des différens corps de la garnison de Lisbonne. Mais il faut observer que la communication faite aux autorités territoriales a été motivée par les mauvaises nouvelles que le gouvernement reçoit de l'esprit public qui règne dans les provinces, et en annonçant que don Miguel est presque rétabli, on veut calmer l'effervescence publique.

En résumé, et quoi qu'en dise la gazette du gouvernement, voici l'état véritable de notre capitale : les soldats crient dans les rues *vive dona Maria !* l'agitation est si grande qu'on s'attend d'un moment à l'autre à voir éclater la révolte contre don Miguel. Les persécutions sont toujours nombreuses ; elles sont venues au point que le gouvernement espagnol, qui ne passera certainement pas pour modéré, s'est cru obligé de recommander au nôtre un peu moins de tyrannie ; ces remontrances ont été fort mal reçues, et la mésintelligence est entre les deux cabinets. Au moment où je vous écris le gouvernement est en proie aux plus vives alarmes.

☞ L'article suivant est une traduction en espagnol d'une pièce éditoriale qui a paru Mercredi dernier dans le *Mercantile*. Nous la donnons pour satisfaire au desir de plusieurs de nos abonnés.

(Traducido del *Mercantile Advertiser.*)

CUBA.

Las piraterias que han gravitado ultimamente sobre nuestro comercio en la cercania de los puertos de la Havana y Matanzas, deben escitar la mas seria atencion por parte de los comerciantes de este pays. Si los monstruosos y bárbaros escesos de que ha sido víctima el bergantin *Attentive* de Boston, volviesen á perpetrarse, no hay duda en que el gobierno de los Estados-Unidos tomaria el asunto en consideracion. Es verdad que se ha procurado aquietar nuestros temores con una proclama del capitan-general de la isla de Cuba, *Don Vives* ; pero esta misma proclama nos parece escrita de un modo poco juicioso : prometer un premio de *cinco mil pesos* al que aprehenda un buque pirata, no nos parece á nosotros un medio muy eficaz para conseguir el castigo de los fo bantes. Si en lugar de esto, se hubiese prometido un premio de alguna consideracion y un indulto absoluto á algunos de los mismos bandidos (expediente que casi siempre produce el efecto que aqui se desea) que quisiesen acusar á sus cofrades y descubrir cuanto supiesen, tal vez se encontraria la huella que condujéra á las madrigueras de los filibusteros y se conseguiria libertar á los mares de sus rapiñas ; mas no tomandose otras providencias que las que se han tomado hasta el presente, el gobierno de la isla de Cuba quedará siempre en la misma ignorancia de los proyectos y del paradero de los piratas. Tal vez que el capitan-general, Don Vives, y las demas autoridades de la isla, estaran en la mejor disposicion para promover la seguridad del comercio y conservar la tranquilidad en sus dominios ; pero en este caso, es preciso convenir en que han obrado con demasiada lentitud, ó validose de medios ineficaces para liberar á *su* pays de aquellos asesinos.

Se cree que aquellos piratas tienen sus guaridas en las costas de la isla, en los contornos de Matanzas : si hubiera algunos en la isla de Cuba, ciertamente que el gobierno, para vindicar su honor, los mandaria prender y les impondria un castigo ejemplar : ¿permitiria acaso las autoridades civiles que las atropellase é hiciera burla de ellas una banda de viles y atrebidos corsarios ? Si sucediera el caso de que administrára aquella isla un *gobierno pueril, despreciable*, é incapaz de mantener su autoridad, el gobierno de los Estados-Unidos sabe muy bien lo que deberia hacer en la absoluta necesidad en que se hallaria de mirar por su defensa propia. Nosotros siempre debemos tener presente que si cualesquiera otra potencia europea consiguiese posesionarse de Cuba, esto aniquilaria el comercio del Mississipi y daria un golpe mortal á la ciudad de Nueva-Orleans. Una potencia europea que quisiese perjudicarnos, pudiera con apoderarse de aquella isla, agotar para siempre las fuentes de la prosperidad de esta ciudad. Solemnemente convencido de estas verdades, nuestro gobierno ha resuelto oponerse á cualquiera nueva ocupacion de la isla de Cuba ; y ciertamente que no hay Estado alguno tan interesado en sostener esta resolucion, como el de la *Luisiana.*

FEUILLETON.

Picard est mort ! ! ! Figaro dit à cela :

Picard a vu longtems la gloire lui sourire ;
Sa mort doit nous désespérer :
Ceux qu'au théâtre il a fait rire,
A son convoi viendront pleurer.

Cet homme célèbre était *auteur, acteur* et *académicien* ! ! !

MARAT ET VOLTAIRE,
ou
L'auteur et la critique.

On venait de relever une sottise entre mille de *la Quotidienne*, et des gens de bonne foi soutenaient à un défenseur des doctrines de la rue des bons-Enfans que Voltaire, loin d'applaudir aux orgies révolutionnaires, se serait montré le plus grand ennemi des meneurs du tems s'il avait été leur contemporain. "Prouvez-le moi", s'écriait en fureur l'énergumène apostolique. Et chacun de se regarder avec embarras, et le quotidien de se promener fièrement dans le salon. Cependant, comme la bonne cause ne pouvait rester sans avocat, à ce silence, causé par la demande de preuves, succéda un déluge de phrases sonores, de périodes arrondies sur l'esprit, les principes, la position sociale et la conduite de Voltaire ; les orateurs prouvèrent à peu près que le grand homme, menacé dans sa fortune et dans sa vie, tourmenté pour son titre de gentilhomme de la chambre, pour l'amitié que lui avait montré le roi de Prusse, pour la protection que lui accorda la Pompadoure, enfin pour sa vie toute aristocratique a Ferney, et pour son mépris pour la populace, n'aurait pu vivre en paix sous un ordre de choses qui admettait à la tête des affaires le fils du Fréron. On a cru avoir terrassé l'ennemi de l'ordre légal par ce dernier argument ; mais il ne fut rien moins que convaincu, et peut-être eut il raison de dire : "Rien de ce que vous avancez ne me persuade, et je persiste à croire que Voltaire et Mara auraient fort bien vécu ensemble."

C'était impossible, répondit une personne, que, par respect pour ma modestie, je ne nommerai pas ; Marat parvenu au pouvoir n'aurait pardonné à Voltaire les critiques vigoureuses et spirituelles qu'il fit de son livre."

Ici, chacun regarda le nouvel interlocuteur avec surprise et répéta les noms de Voltaire et de Marat, afin de se familiariser avec l'idée de la contemporanéité de ces deux hommes. Déjà des paris allaient s'engager, quand celui qui venait de parler ouvrit un volume des œuvres de Voltaire et lit : "OBSERVATIONS sur le livre intitulé : *De l'homme, ou des Principes et des Lois de l'influence de l'ame sur le corps et du corps sur l'ame*, en 3 vol. in-12, par J. P. MARAT docteur en médecine. A Amsterdam, chez Mac-Michel Rey. 1755." On lut avidement l'article composé par Voltaire contre un livre que personne aujourd'hui ne connaît. Les bornes de notre feuille ne nous permettant pas de transcrire ici ce chef d'œuvre de critique, nous nous contenterons de donner une idée du livre, et de citer quelques-uns des passages que Voltaire relève avec le plus piquant mépris.

Suivant Marat, Socrate a écrit des sottises sur l'*ame*, et suivant tout le monde, Socrate n'a jamais rien écrit.

Marat prétend que l'âme est liée au corps par le suc des nefs, et, à cheval sur sa découverte, il traite d'orgueilleux ignorans Locke, Mallebranche, Condillac, Buffon, Haller, Lecat, etc, sur quoi Voltaire lui répond : "Quand on n'a rien de nouveau à dire, sinon que le siége de l'ame est dans les meninges, il ne faut pas prodiguer le mépris pour les autres et l'estime pour soi-même à un point qui révolte tous les lecteurs. Personne ne trouvera bon qu'on traite les Locke, les Mallebranche, d'orgueilleux ignorans ; on pouvait établir le suc nerveux sans leur dire des injures : elles ne sont des raisons ni en physique ni en métaphysique."

Nous citerons une phrase de Marat sur les principes que Voltaire a cru devoir critiquer, comme renfermant une erreur grossière. Ce n'est pas seulement d'après le point de vue sous lequel l'illustre écrivain la considère qu'elle est curieuse pour nous ; Marat parle de l'amour de la gloire. "Laissons, dit-il, au sophiste Helvétius à décider par des raisonnemens alambiqués toutes les passions de la sensibilité physique, il n'en déduira jamais l'amour de la gloire..... Qu'importe à César l'estime publique ! est-il quelques délices attachés à la vertu et au savoir refusés à la puissance ? Pourquoi Alexandre, Auguste, Trajan, Charles Quint, Christine, Frédéric II, non contens de la gloire des monarques et des héros, aspirent-ils encore à celle d'auteurs ? pourquoi veulent-ils aussi ombrager leurs fronts des lauriers du génie ? C'est qu'ils sont avides d'honneur et délicats en estime."

C'est pour la première fois sans doute qu'on a compté Marat au nombre des apologistes de Charles Quint, de Christine et de Frédéric-le-Grand. Voltaire, qui ne pouvait pas deviner ce que serait un jour ce Génevois ignoré de 1755, s'est contenté de lui dire, à propos de sa réfutation d'Helvétius et de sa nomenclature des rois-auteurs : "Vous auriez pu parler plus intimement d'Helvétius, d'un homme généreux, qui payait bien ses médecins. Quant aux princes hommes de lettres, on vous dira, monsieur, que de tous ces gens si délicats en estime dont vous parlez, pas un n'a été auteur, excepté le dernier."

Nous ne suivrons pas Voltaire dans son délicieux et long examen : ici, il plaisante Marat sur la jouissance que celui-ci trouve dans le néant ; là, il répond à l'éloge que fait le médecin du courage d'Achille : "qu'il n'y a pas grand mérite à faire preuve d'intrépidité quand on est invulnérable." Enfin, attaquant jusqu'au style bouffi du livre, il termine sa critique par une comparaison fort offensante pour l'auteur : "Dans ce livre, dit-il, on voit partout Arlequin qui fait la cabriole pour égayer le parterre."

Je vous le demande, reprit le lecteur quand il eut fermé le volume, Marat, tout puissant, aurait-il pardonné à Voltaire le surnom d'Arlequin dont celui-ci le gratifia ?

Si vous nous interrogez maintenant pour savoir quelle raison nous détermina à donner place à cette article dans notre journal, nous dirons qu'il nous a paru assez original de présenter Voltaire critiquant les œuvres de Marat. "Ce n'est pas une nouvelle pour moi", direz vous. Oui ; mais pour votre voisin, et le voisin du voisin qui n'avait jamais entendu parler de cette singularité. Que diable ! lecteur, il ne faut pas penser que pour soi ! *Figaro.*

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expédiés.

Navire Essex, Brice, Liverpool, Cutrell, Lesassier et co.
Brick Dally, Martin, Philadelphie, J Hagan et co.
Brick Neptune, Mardigar, Philadel. J Clark.

Arrivés.

Bateau de remorque Octopus, Morrison, ayant mis en mer par la Passe Sud-Ouest, le navire Louisiana et le brick William—il a amené de la Barre, le brick Gold Hunter, Curtis, de Richmond, ayant 226 esclaves. Il n'y avait rien en vue mercredi à 4 heures de l'après-midi ; rencontré dans le fleuve navire Antioch.

Bateau de remorque Porpoise, Wood, de la passe du S. O. et de la Balise. Il est parti de la Balise hier à 4 heures après-midi ; il n'y avait rien en vue en dehors d'aucune des passes. Il a amené dans le port le brick français l'Amédée, prise du navire Benj. Morgan, capt. Mathieu.

☞ Le Porpoise devait partir hier après-midi, avec les navires Essex, pour Liverpool, et Florida, pour New-York.

Deux chalans du Bayou Sarah, avec des produits et 33 balles coton.

Une pirogue, avec 35 balles coton à ordre.

PENSION BOURGEOISE.

MME. BLOIS prendra en pension des personnes décentes, dans la maison au coin des rues Poydras et Tchoupitoulas, faubourg Ste. Marie, au prix les plus modérés. 27 mars—1m.

CIRQUE

En face du Théâtre d'Orléans.

AUJOURD'HUI VENDREDI, 27 MARS.

Le spectacle sera composé de Danses sur la corde et le fil-d'archal ; Exercices d'Equitation ; et Voltiges.

Prix d'Entrée—une piastre. 27 mars

THÉATRE D'ORLEANS.

Dimanche, 29 *Mars* 1829.

La seconde Représentation de

POLDER

ou

Le Bourreau d'Amsterdam,

Mélodrame en trois actes, à grand spectacle, par MM. de Pixéricourt et Victor Ducange.

Suivi d'une Représentation de

THIBAUT & JUSTINE,

ou

Le Contrat sur le Grand Chemin,

Vaudeville nouveau en un acte, de MM. Francis et Dartois.

Mardi 31 Mars.—*Les Templiers*, tragédie en 5 actes, par Raynouard, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie Française.— Mr. ARISTIPPE jouera le rôle du Grand Maître.

CONCERT DE Mad. KNIGHT.

Mad. KNIGHT a l'honneur d'informer respectueusement le public et ses amis que son concert et sa dernière apparition en public avant son départ, auront lieu au

THEATRE D'ORLEANS.

Lundi prochain 30 Mars.

Ce concert sera divisé en deux parties.

M. PRIVAT a eu la politesse d'offrir ses services, et M. Paradol dirigera l'Orchestre. M. Knight accompagnera au piano.

Première partie.

1°. Ouverture à grand orchestre de "*Délia et Verdikan*" par Berton.

2°. Air "*Al tornar la bella aurora*", de Cimarosa, chanté par Mad. Knight.

3°. Air chanté par M. Privat.

4°. La ballade anglaise "*Home! Sweet home!*" de Bishop, chantée par M Mad. Knight.

5°. Un rondeau, de Fd. Ries, exécuté sur le piano par M. Knight, élève de l'auteur.

Seconde partie.

1°. Ouverture à grand orchestre de "*Le Poète et le Musicien*" par Daleyrac.

2°. Air "*Sweet Echo*" par le Dr. Arne, chanté par Mad. Knight.

3°. Air chanté par M. Privat.

4°. Ballade Italienne. "*Savourneer Deelish*", chantée par Mad. Knight.

5°. Air "*Hark! hark! 'tis the Echo*", de Weber, chanté par Mad. Knight.

Le Concert sera suivi d'un grand

BAL PARE.

Prix des billets, $1. S'adresser à M. Colson, qui est chargé de la location des loges et autres places ; aussi chez M. Kleenn, marchand de musique, et chez tous les libraires.

Le Concert commencera à 7 heures et demie précises. 27 mars

Avis aux Pompiers Volontaires d'Orleans.

UNE assemblée spéciale de la Compagnie aura lieu Dimanche prochain, 29 du courant, à 11 heures précises du matin, au domicile du Capitaine, rue de Chartres No. 175. Plusieurs membres de cette compagnie ayant négligé de se rendre aux séances précédentes, ils sont prévenus, qu'à défaut de motifs suffisants pour excuser leur absence, ils seront rayés du rôle s'ils ne se trouvent à l'assemblée convoquée ce jour.

Par ordre du capitaine.

26 mars—3 *F. P. Ducongé*, secrétaire

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

EST parti marronne le 14 courant, une négritte anglaise, nommée Emly ou Emily, agée d'environ 12 ans de la hauteur de 4 pieds 5 pouces anglais, complexion forte ; elle ne parle pas le français ; elle a la lèvre supérieure très grosse, de gros yeux, le teint rougeâtre, le nez plat ; elle a, en outre, une marque sur la joue droite. Elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe blanche, une pélerine de cotonnade à raies rouge : la récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'amènera au soussigné, ou la fera mettre à la geole.

Les capitaines de steam-boat sont prévenus de ne point la recevoir à leurs bords, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

26 mars. Pre. POPULUS.

Nouveauté & Variété.

Spectacle Amusant et unique de Physique Expérimentale, Mécanique, Chimie, Combinaison et Optique par Mr. MARTIN.

AUTEUR du théâtre de la nouveauté à Paris, qui a obtenu le plus grand succès dans la majeure partie des Cours et Capitales d'Europe ainsi que dans les principales villes des Etats-Unis qu'il a quitté en 1814.

Pour créer ce genre de spectacle, qui n'a pu encore être imité, le sieur Martin a mis à contribution toutes les sciences phisiques et mathématiques. Son cabinet, le plus complet et le plus intéressant qui ait jamais paru, lui fournit le moyen de varier tous les jours sa représentation, par un bon nombre de pièces de mécaniques à grand effet ; tout allant à commandement quoiqu'apparemment isolées.

D'expériences d'électricité, de chimie, d'hydraulique, agréablement présentées.

De Tours de combinaisons et de surprise, d'un genre piquant, dignes de l'attention des connaisseurs en scences, et d'un public éclairé.

Ce spectacle aura lieu dans la grande salle en coignure des rues Bourbon et Orléans, où il a établi son théâtre, et qui est commodément et élégamment disposée pour recevoir la bonne société.

Des affiches détaillées annonceront le jour du début.

Non verbis sed operibus probantur.

25 mars. ARTES.

PASSAGE POUR FRANCE

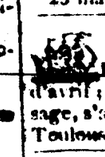

Le navire *Benjamin Morgan*, capt. J. P. Mathieu, partira pour le Havre le 20 d'avril ; il a de beaux aménagemens. Pour passage, s'adresser au capt. à bord en face de la rue Toulouse, ou à S.P. MORGAN et Co.

POUR LE HAVRE.

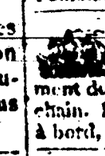

Le navire bien connu, *Boileau*, doublé et chevillé en cuivre, sous le commandement du capt. Welch, partira le 15 d'avril prochain. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord, ou à L. GILLAUDON. 21 mars.

POUR LE HAVRE.

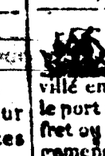

Le beau navire de première classe, HENRY ASTOR, doublé, cloué et chevillé en cuivre, cap. Destebecho jr. partira pour le port susdit du 10 au 15 Avril prochain. Pour fret ou passage, ce bâtiment ayant les emménagemens les plus commodes, s'adresser au capitaine à bord, entre les deux marchés, ou à

16 mars. Vr. ROUMAGE.

VENTES A L'ENCAN.

Par J. T. Baudue.

Il sera vendu aujourd'hui 27 Mars, à 4 heures après midi sur la Levée ;

100 Tonneaux Bois de Campêche.

Conditions au moment de la vente. 27 mars

Par J. T. Baudue.

Il sera vendu vendredi 27 du courant à midi, à la bourse Hewlet, un terrain situé au faubourg St. Marie, rue Tchapitoulas entre celles Julie & St. Joseph, ayant 25 pieds 7 pouces de face sur 172 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mr. Burn, et de l'autre par celle de Mr. Jacques Tourné ; ensemble avec les batisses qui s'y trouvent, et qui consistent en une maison en briques, couverte en bois, divisée en quatre appartemens dont deux sont à feu, une galerie en bois avec deux cabinets ; cuisine en bois, puits, et un pigeonnier, cour et corridor carrelés ; le tout construit depuis environ quatre ans, les murs de la maison sont susceptibles de supporter un étage.

Deplus un autre terrain situé faubourg Sanlet, et désigné sous le N°. 1 de l'Islet N°. 30, mesurant 52 pieds 7 pouces à la rue Apollon sur 120 pieds de profondeur ; et 52 pieds 6 pouces sur la ligne de profondeur, ensemble avec toutes les batisses qu'il comporte.

Conditions—Le quart comptant et le reste à 1 et 2 ans avec hipothèque sur les propriétées et billets endossés à la satisfaction du vendeur.

21 mars.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Wm. Barckly *vs.* Wm. McCullin.

EN vertu d'un ordre de *fieri facias*, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge associé de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans ; j'exposerai en vente Mardi, le 7e. jour d'Avril, au cafe de la Bourse—2 Chevaux et des Drays—saisis pour satisfaire au jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.

27 mars. Le DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Nathan Morse *vs.* Thomas Johnson,

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente Vendredi, 27 de Mars courant, à 4 heures, sur les lieux, rue du Cirque, maison Morse, une quantité d'articles de ménage, consistant en Chaises, Tables, Bureaux, Armoires, &c.—Saisis dans l'affaire ci dessus, pour frais

26 mars. Le. DAUNOY—Marshal.

Vente par le maréchal.

N. Tinby *vs.* Hemphill.

En vertu d'un writ de *Fieri Facias*, à moi adressé, par l'honorable P. Smith, juge associé, j'exposerai en vente, le samedi 4 d'Avril prochain, à 4 heures après midi, au Principal, une grande tarriere, deux établis, 10 mandrins de cérisier, trois grosses pièces de cyprès, etc. etc. saisis dans l'affaire ci dessus.

—26 mars. P. DAUNOY, marshal

VENTE PAR LE MARSHAL.

Richardson *vs.* Wm. A. Summers ; Philan *vs.* le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente le Lundi 27e. jour d'Avril prochain, à midi, au café de la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une négresse nommée Milly—Saisie dans l'affaire ci dessus.

26 mars. Le DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Philipi & de *vs.* John Allison ; Maloncy *vs.* Dilch et Allison.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente, Jeudi le 22e. jour d'Avril prochain, à midi, au café de la bourse, un lot de Terre et une Maison, dans laquelle réside le défendeur, situés au faubourg Delor sur l'islet circulaire, au dessus de l'encoignure des rues St. Charles et Delor, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent—Saisis dans l'affaire ci dessus.

23 mars. Le. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Le Maire, les Aldermen et les habitans de la ville *vs.* J. P. Jones.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente, le 22e. jour d'Avril prochain, une Maison et un Terrain, situés rue Tchoupitoulas, entre Poydras et Gravier, joignant la propriété de M. McDonough, mesurant 30 pieds plus ou moins sur la rue Tchoupitoulas, sur 60 pieds de profondeur, plus ou moins ; saisis dans l'affaire ci-dessus, pour le paiement des taxes.

23 mars. Le. DAUNOY—Marshal.

TEMPLE DE LA FORTUNE
DE
BEARDSLEE.

RUE DE CHARTRES, N°. 110.

Loterie
DE
L'Eglise Catholique
des Natchitoches.

QUATRIEME CLASSE.
Qui sera tirée
cette semaine,
SAMEDI
28 Mars, à la Bourse.

GROS LOTS :

1 10,000, 5000, 3000, 800, 1600, 1412, 6 de 750, 6 de 550, 6 de 350

Et un grand nombre d'inférieurs.

Montant total $77,952. Belles chances de fortune—probablement les bureaux de Beardslee seront les intermédiaires au moyen desquels on gagnera les beaux lots de $30,000 et de $10000 qui vont sortir sous peu dans cette Loterie et dans celle de la Louisiane.

Prix des billets $4. S'adresser au bureau ci dessus, ou au bureau de Loterie et de Change de Beardslee, au coin des rues Poydras et de la Nouvelle Levée.

23 mars.